

### Textes officiels

#### Mesures de prévention ou de limitation des introductions de polluants dans les eaux souterraines

Un arrêté en date du 17 juillet 2009 définit les dispositions à prendre pour prévenir l'introduction de substances polluantes dans les eaux souterraines. (Listes des substances dangereuses et non dangereuses en annexes de ce texte).

*Arrêté du 17 juillet 2009, JO du 21 août 2009.*

#### Programme national de prévention des infections nosocomiales 2009/2013

Une circulaire du ministère de la santé et des sports en date du 26 août 2009 a pour objet de présenter le programme national de prévention des infections nosocomiales pour les années 2009 à 2013, qui s'inscrit dans le prolongement de celui de 2005-2008. L'enjeu du nouveau programme pour les établissements de santé est de capitaliser les acquis des dix dernières années et de progresser sur des domaines toujours prioritaires (la maîtrise du risque infectieux associé aux dispositifs invasifs et la maîtrise de la résistance bactérienne aux antibiotiques). Ce programme s'inscrit dans une nouvelle organisation des établissements de santé et des agences régionales faisant suite à la loi 2009-879 du 21 juillet 2009.

*Circulaire n°DHOS/E2/DGS/RI/2009/272 du 26 août 2009.*

### Actualités en ligne

#### Rapport final des États généraux de la bioéthique

Le 4 février 2009, la ministre en charge de la santé a lancé les États généraux de la bioéthique dans le but de préparer la révision de la loi bioéthique du 6 août 2004 prévue entre la fin de l'année 2009 et le début de l'année 2010. C'est pour tenir compte des évolutions de la société et de la médecine que le législateur impose de modifier la loi tous les cinq ans et ces États généraux avaient pour objectif de permettre aux citoyens de s'informer et de prendre la parole lors des nombreuses manifestations organisées entre février et juin 2009 : 133 rencontres régionales et interrégionales ainsi que trois forums citoyens à Marseille, Rennes et Strasbourg et un forum national le 23 juin à Paris. Un site Internet (visité par 70 000 personnes) a été ouvert pour contribuer à la réflexion. Ainsi, pour la première fois, les citoyens ont eu la possibilité de donner leur avis sur des sujets concernant l'assistance médicale à la procréation, les dons de gamètes, la recherche sur l'embryon, le prélèvement et la greffe d'organes, la médecine prédictive... Le bilan de ces réflexions a donné lieu à un rapport final reflétant un investissement sérieux et passionné de jurys citoyens permettant de dégager deux enseignements : les citoyens se déclarent hostiles à la marchandisation du corps humain et à un usage incontrôlé des techniques biomédicales et en exprimant leurs propres opinions, ils ont émis des avis allant parfois à l'encontre de certains courants d'opinion... En résumé, « ces avis révèlent que le progrès des techniques n'a de sens que s'il est au service de l'homme. »

*Alain Graf, rapport général, 1<sup>er</sup> juillet 2009, 201 pages.*

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000347/0000.pdf>

## International

### Grippe pandémique A (H1N1), août 2009

Le bureau régional de l'OMS pour l'Europe soutient les activités des pays européens dans la lutte contre la pandémie grippale par la fourniture de médicaments et de matériel de laboratoire d'urgence afin d'améliorer les plans au fur et à mesure que la situation évolue. Il tient informé régulièrement de l'évolution de la pandémie dans les pays de la région européenne. Par ailleurs l'OMS coordonne actuellement la réponse mondiale à cette grippe A (H1N1) en informant le public sur l'évolution de la situation ainsi que les principales directives techniques : processus et délais de fabrications des vaccins, innocuité des vaccins contre cette pandémie, grippe pandémique chez la femme enceinte...

[http://www.euro.who.int/influenza/AH1N1/20090425\\_1?language=French](http://www.euro.who.int/influenza/AH1N1/20090425_1?language=French)

### Données statistiques (août 2009)

« La base de données européenne de la Santé pour tous » a été mise à jour. Elles contiennent les dernières statistiques concernant quelque 600 indicateurs sanitaires ainsi que les bases de données européennes, qui couvrent les données démographiques de base, l'état de santé et les déterminants de la santé ainsi que les soins de santé. Ces données permettent un accès rapide et facile sous forme graphique à toute une gamme de statistiques sanitaires de base pour les 53 pays de la région européenne de l'OMS.

<http://www.euro.who.int/hfad?language=french>

## Articles

### Mortalité prématurée dans le secteur de la construction

Le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* a réalisé une étude de mortalité prématurée (survenant avant 65 ans) sur une cohorte composée de 97 981 hommes, dont 12 788 s'étaient déclarés travailleurs de la construction au recensement de 1968. Sur la période de suivi 1974-1999, le nombre total de personnes-années était de 1 804 561, la construction contribuant à hauteur de 14 % avec 254 281 personnes-années : 1 958 décès prématurés sont survenus parmi les travailleurs de la construction et 11 791 décès prématurés dans les autres secteurs. Les résultats présentent un risque accru de la mortalité prématurée toutes causes pour les travailleurs de la construction (cancers, dont celui de l'appareil respiratoire...) ainsi qu'un excès de mortalité par accidents (chutes mortelles), alors qu'une sous-mortalité est observée pour les maladies infectieuses. Si le secteur de la construction représente en France l'un des secteurs les plus mortels et les plus accidentogènes, il est également à haut risque dans la plupart des pays industrialisés.

*InVS, BEH, n° 30, 21 juillet 2009.*

### Questions éthiques soulevées par une possible pandémie grippale

Cet article du Comité consultatif national d'éthique, CCNE, pose la question des priorités à choisir en cas de pandémie grippale, sans qu'il y ait des personnes mises de côté en cas de pénurie vaccinale. Si plusieurs pays, dont la France, disposent aujourd'hui d'un plan de lutte contre une possible pandémie grippale, une grande incertitude porte sur le nombre de cas, sur la durée de l'épidémie grippale et la virulence de ce virus. Or cette situation d'incertitude soulève des questions d'éthique, qui doivent être prises en compte et que le présent avis développe : information de la population face à l'incertitude, prise de conscience de chaque personne de ses propres responsabilités dans l'organisation du plan, solidarité des pays riches vis-à-vis des pays les plus pauvres (le partage des stocks de médicaments avec les pays pauvres, que prescrit le devoir d'assistance, pourrait aussi contribuer à réduire la sévérité de l'épidémie dans les pays donateurs), mise en place d'un comité de réflexion dédié au rôle des médias, en termes d'anticipation et de responsabilité pour empêcher des réactions de stigmatisation ou de panique, droits et libertés à garantir face à une conception maximaliste (donc inadaptée) du

principe de précaution, principes éthiques de justice à garantir (au double sens de l'égalité et de l'équité) dans la prise en charge sanitaire...

*Les cahiers du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, n° 59, avril-juin 2009.*

## Études

### La formation aux professions de la santé en 2007

Ce document de travail de la Drees présente les statistiques brutes obtenues à partir des enquêtes 2007 : tout d'abord les tableaux détaillés de France métropolitaine pour chaque formation, puis ceux de la France entière. Ils présentent le nombre de centres de formation, les effectifs scolarisés, le nombre de diplômes obtenus et les capacités ou quotas. Cette enquête permet notamment de recenser l'ensemble des effectifs scolarisés, d'analyser le flux d'entrées en formation et la démographie des professions concernées, d'étudier l'attractivité des différentes formations, de comparer les origines sociales des étudiants des filières santé avec ceux inscrits dans les formations d'Éducation nationale...

*Drees, document de travail, série statistiques, n° 128, janvier 2009, 180 pages.*

### Tendances récentes sur la toxicomanie et les usages de drogues à Paris : état des lieux en 2008

Pour la septième année consécutive, l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France a assuré la coordination du site parisien *Tendances récentes et nouvelles drogues*, TREND, en 2008. Les observations permettent de suivre les principales évolutions des usages de drogues à Paris en soulignant la moindre visibilité des trafics dans les espaces publics, la tendance générale à l'accroissement de la disponibilité des drogues et à une forte accessibilité de certaines d'entre elles et de médicaments (cannabis, héroïne, cocaïne, crack, ecstasy en poudre, usages détournés du médicament « ritaline »...). Chez les usagers de drogues précarisés, l'alcool est systématiquement retrouvé dans les polyconsommations, en intervenant comme produit d'accompagnement. Dans les espaces festifs, les consommations d'alcool sont en hausse. La recherche d'ivresse semble de plus en plus fréquente et par des usagers plus jeunes qu'auparavant (13-14 ans) qui se tournent vers les premix et la bière (souvent mélangée à des sirops). Cependant, on observe une amélioration de l'état de santé des usagers de drogues par la réduction des contaminations par le VIH.

*ORS d'Ile-de-France, série Addictions, juin 2009, 162 pages.*

## Dossiers

### Environnement et santé : mieux comprendre pour mieux agir

La revue *Prescrire* consacre son numéro du mois d'août à l'environnement et à la santé en partant du constat que les nombreux agents chimiques, physiques ou biologiques présents dans l'environnement sont susceptibles d'avoir des effets nocifs sur la santé, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement. Si la première partie de ce dossier reflète la diversité des situations (habitat, aliments, eau, air, climat, déchets, travail, accidents industriels, risques émergents), la deuxième partie s'attache à montrer la difficulté d'évaluer les risques en santé environnementale pris en compte selon les concepts et les valeurs toxicologiques de référence (VTR) et à cause des lobbies rencontrés et des influences exercées (pressions politiques ou de firmes industrielles et chimiques) pour affaiblir le Règlement européen REACH, dont toutefois des révisions peuvent être prévues dans son application d'ici 2018 (dernier délai pour l'enregistrement des substances).

*Prescrire, n° 310, tome 29, août 2009, pp.561-640.*

### Éducation thérapeutique du patient

*Priorités santé*, le bulletin d'information du Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES), propose dans son numéro d'été (n° 25) de présenter les principales actions, recommandations et perspectives abordées lors du colloque organisé à

Marseille les 14 et 15 avril 2009 sur l'éducation thérapeutique du patient : les formations des soignants sur l'éducation thérapeutique du patient (ETP), l'action des pouvoirs publics avec la reconnaissance législative de 2009, l'état des lieux de l'ETP en PACA en 2009 (activité en ETP dans 456 établissements de santé, 268 structures ambulatoires et 13 réseaux de santé), les financements, les expérimentations... Une sélection de 8 sites Web de référence, comme celui de la Sete (Société d'éducation thérapeutique européenne), [www.sete2009.org](http://www.sete2009.org), ainsi qu'une sélection d'ouvrages permettent d'actualiser les connaissances actuelles sur l'éducation thérapeutique du patient.

**CRES, Bulletin d'information « priorités santé », n° 25, mai/juin/juillet/août 2009, 16 pages.**

## Promouvoir la santé des personnes âgées

À la notion de promotion de la santé des personnes âgées s'ajoute celle de « Bien vieillir ». L'INPES et la Fondation nationale de gérontologie (FNG) consacrent un dossier à l'évolution de la promotion de la santé dans le contexte de l'avancée en âge. Les travaux de gérontologie des dernières années ont proposé une analyse plus élargie de la vieillesse, ne la réduisant pas uniquement à une conception médicale mais en prenant en compte le statut fonctionnel ou la qualité de vie : « ces indicateurs permettent de mieux caractériser des groupes de personnes âgées, de tracer des trajectoires de vieillissement et d'appréhender des parcours de vie et de santé de la population vieillissante », comme le soulignent en introduction, les coordinatrices de ce dossier. Ainsi sont abordés les différents problèmes de société liés au vieillissement de la population : l'évaluation des actions de terrain (Plan Bien vieillir visant à inciter l'ensemble de la population, y compris les seniors, à adopter des comportements positifs pour vieillir en bonne santé), la promotion de la solidarité entre les générations en valorisant l'apport des aînés à la communauté, les parcours de vie durant la vieillesse et les inégalités qui se creusent lors de cette période, la notion de vieillesse vue par les personnes très âgées, les actions de prévention et leurs limites, le projet européen « vieillir en bonne santé »...

**INPES, la Santé de l'homme, n° 401, mai-juin 2009.**

## Adoption du règlement communautaire REACH

En 2003, la Commission européenne présenta le projet REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) visant une meilleure protection de la santé et de l'environnement à l'égard des substances chimiques. Les fabricants et importateurs des substances produites à plus d'une tonne par an, doivent désormais apporter la preuve de l'innocuité de ces substances pour la santé et l'environnement et démontrer que les risques liés à leur mise en œuvre sont maîtrisés sous réserve de la mise en application d'un ensemble de précautions spécifiques (environ 30 000 substances concernées). Le règlement REACH (CE), n° 1907/2006 a été adopté définitivement le 18 décembre 2006. *Le courrier juridique des Affaires sociales* a consacré un dossier à l'adoption de ce règlement en expliquant ses procédures de mise en place et la gestion de sa mise en œuvre en France axée sur quatre priorités. Il informe de l'impact attendu à plus long terme (actuellement sur 100 000 substances chimiques mises sur le marché, seulement quelques milliers ont fait l'objet d'une évaluation approfondie). Il expose en dernière partie les enjeux et le calendrier de mise en œuvre du règlement, qui en onze ans, doit permettre de recueillir des informations sur les substances chimiques.

**Courrier juridique des Affaires sociales, bimestriel d'information juridique de l'administration sanitaire et sociale, n° 77, juillet-août 2009.**

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone  
télécopie  
internet

Haut Conseil de la santé publique  
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP  
01 40 56 79 80  
01 40 56 79 49  
[www.hcsp.fr](http://www.hcsp.fr)